



Conseil de sécurité

Distr. générale
5 juillet 2019
Français
Original : anglais

Activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent rapport, qui porte sur la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2019, donne un aperçu de l'évolution de la situation et des tendances observées en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Il décrit en outre les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Y figure également, comme le Conseil de sécurité l'a demandé dans sa résolution 2349 (2017), une évaluation actualisée de la situation dans le bassin du lac Tchad.

II. Évolution de la situation et tendances observées en Afrique de l'Ouest et au Sahel

2. Depuis mon rapport précédent (S/2018/1175), une certaine stabilité a prévalu en termes de paix et de sécurité dans la plus grande partie de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, en dépit de l'aggravation de l'insécurité dans plusieurs régions du Sahel. La volatilité de la situation a surtout tenu aux raids et enlèvements commis par des groupes terroristes, à des actes de banditisme et à la propagation de la violence intercommunautaire. Des terroristes et d'autres groupes armés non identifiés ont continué de mener des raids contre des cibles militaires et des éléments d'infrastructure civile au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigéria.

3. Un certain nombre de pays avaient des échéances électorales au cours de la période à l'examen. Des élections présidentielle et législatives, ainsi que des élections aux postes de gouverneur ont eu lieu au Nigéria. Une élection présidentielle a été organisée au Sénégal et des élections législatives se sont tenues au Bénin et en Guinée-Bissau.

A. Politique et gouvernance

4. Le 28 avril, des élections législatives se sont tenues au Bénin, auxquelles n'ont participé que deux coalitions, le Bloc républicain et l'Union progressiste, qui sont alliées à la Mouvance présidentielle du Président Patrice Talon. Les partis



d'opposition ont en effet été exclus du scrutin, en raison de nouvelles règles, notamment financières, imposées par les amendements au code électoral et de l'adoption en 2018 d'une nouvelle charte régissant le fonctionnement des partis politiques. Cette exclusion a suscité de vives protestations de la part des principales personnalités de l'opposition, notamment des anciens présidents Boni Yayi et Nicéphore Soglo. Au moins deux personnes auraient été tuées au cours des violences qui ont suivi les élections.

5. Au Burkina Faso, le 18 janvier, le Premier Ministre Paul Kaba Thiéba et son Gouvernement ont démissionné suite aux nombreuses critiques qu'a suscitées la réponse du Gouvernement à l'exacerbation de la violence dans le nord et l'est du pays. Le 21 janvier, le Président Roch Marc Christian Kaboré a nommé Christophe Joseph Marie Dabiré comme nouveau Premier Ministre. Un nouveau Gouvernement, composé de 23 membres, dont trois femmes, a été constitué trois jours plus tard. Le Gouvernement a accédé à la demande de l'opposition qui réclamait la tenue d'un dialogue national avant l'élection présidentielle de 2020 et un comité chargé d'organiser la structure des débats et d'en établir l'ordre du jour a été constitué. Entre-temps, le Président a accusé l'ancien Président, Blaise Compaoré, de maintenir des liens avec certains des groupes terroristes qui déstabilisent le pays pour tenter d'affaiblir le Gouvernement. Les procédures judiciaires à l'encontre de M. Compaoré et de certaines figures de son régime sont restées en suspens.

6. Le 21 janvier, le Gouvernement ivoirien a ouvert un dialogue politique dans la perspective d'une réforme de la Commission électorale indépendante, auquel participent des représentants du Gouvernement, des partis politiques et de la société civile. Le 1^{er} mars, 22 partis d'opposition, dont le Parti démocratique de Côte d'Ivoire – Rassemblement démocratique africain de l'ancien Président Henri Konan Bédié, ont appelé à une réforme d'envergure et consensuelle de la Commission. Le 8 février, le Président de l'Assemblée nationale, Guillaume Soro, a présenté sa démission. Le 7 mars, l'Assemblée a élu Amadou Soumahoro, membre du parti Rassemblement des républicains du Président Alassane Ouattara, pour le remplacer. Les partis d'opposition ont boycotté le vote.

7. Lors d'un remaniement ministériel survenu le 15 mars, le Président gambien, Adama Barrow, a limogé plusieurs personnes dont le Vice-Président et chef du Parti démocratique uni, Ousainou Darboe, dans un contexte marqué par des tensions politiques grandissantes entre les deux hommes. D'autres alliés clefs de M. Darboe au sein du Gouvernement et des autres branches de l'État ont par la suite été démis de leurs fonctions. Dans le même temps, la Commission vérité, réconciliation et réparations a commencé ses audiences publiques le 7 janvier et a entendu 57 témoins, dont huit femmes, qui sont revenus sur les violations des droits de la personne et les crimes en rapport avec le coup d'État de 1994. La Commission a bénéficié de l'appui financier du Fonds pour la consolidation de la paix.

8. Au Ghana, le Nouveau parti patriotique au pouvoir et le principal parti d'opposition, le Congrès démocratique national, ont tenu les 9 et 29 avril des consultations sur le phénomène du vigilantisme politique dans le pays, avec la médiation du Conseil national pour la paix. Ils sont convenus, entre autres choses, de la nécessité de poursuivre le dialogue concernant les options envisageables en vue de l'éradication totale du vigilantisme de la sphère politique mais aussi de tous les autres secteurs de la société.

9. En Guinée, la mise en œuvre de l'accord politique du 12 octobre 2016 a avancé progressivement. On a toutefois assisté à une polarisation croissante du climat politique suite au report à novembre 2019 des élections législatives qui devaient se tenir en janvier, dans un contexte marqué par les craintes que le camp présidentiel ne

pousse au remplacement de la Constitution de 2010 afin de permettre au Président Alpha Condé de briguer un troisième mandat.

10. Au Libéria, à la suite de la publication des rapports et des enquêtes ordonnées par la présidence sur la disparition présumée de 16 milliards de dollars libériens (environ 102 millions de dollars), trois hauts fonctionnaires de la Banque centrale du Libéria ont été arrêtés le 1^{er} mars, avant d'être remis en liberté en échange d'une caution. Le 29 mars, le juge Kabineh Ja'neh, qui siégeait à la Cour suprême, a été destitué pour faute, dans un contexte marqué par des critiques de plus en plus virulentes contre le Gouvernement.

11. Au Mali, les inquiétudes suscitées par la réponse du Gouvernement à la persistance des tensions sociales et à l'aggravation de l'insécurité dans le centre du pays ont entraîné la démission du Premier Ministre Soumeylou Boubèye Maïga et de son Gouvernement, à la suite de quoi le Président Ibrahim Boubacar Keita a nommé le Ministre de l'économie et des finances sortant, Boubou Cissé, comme nouveau Premier Ministre le 22 avril. Le 2 mai, le Premier Ministre a signé avec les représentants de plusieurs partis d'opposition un accord politique dans lequel est notamment préconisée la tenue d'un dialogue politique national pour examiner l'état de la nation et la possibilité d'une révision de la Constitution. Ces mesures ont permis la formation d'un nouveau Gouvernement le 5 mai.

12. En Mauritanie, le Président Mohamed Ould Abdel Aziz et l'Union pour la République au pouvoir ont approuvé, le 28 janvier et le 2 mars respectivement, la candidature, en tant que représentant du parti, du Ministre de la défense, Mohamed Ould Cheikh Ahmed, à l'élection présidentielle qui se tiendrait le 22 juin. En dépit des craintes que le Gouvernement ne cherche à étouffer la dissidence, avivées en particulier par l'arrestation, le 27 mars, de deux blogueurs accusés d'avoir publié des informations entachant la réputation du Président et de sa famille, l'activisme des acteurs de la société civile n'a pas cessé. Le 31 décembre, le dirigeant de l'Initiative pour la résurgence du mouvement abolitionniste en Mauritanie et candidat de l'opposition à l'élection présidentielle, Biram Dah Abeid, a été remis en liberté.

13. Au Niger, les préparatifs des élections présidentielle et législatives prévues en décembre 2020 se sont poursuivis. Toutefois, le dialogue politique se trouve toujours dans l'impasse, l'opposition continuant à boycotter le Conseil national de dialogue politique et la Commission électorale nationale indépendante.

14. Au Nigéria, les élections présidentielle et législatives se sont tenues le 23 février, et les élections aux postes de gouverneur et aux assemblées d'État le 9 mars. Le Président sortant, Muhammadu Buhari, membre du parti All Progressives Congress (APC), a été réélu. Le Parti démocratique populaire a rejeté les résultats, qu'il a contestés en justice. L'APC au pouvoir a également remporté la majorité des sièges au Sénat et à la Chambre des représentants, ainsi que 15 des 29 postes de gouverneur. Les élections se sont déroulées dans une atmosphère dans l'ensemble pacifique, malgré des incidents isolés qui auraient entraîné quelques pertes en vies humaines dans certains États. Le Président a prêté serment le 29 mai.

15. Au Sénégal, le Président Macky Sall a remporté l'élection présidentielle qui a eu lieu le 24 février. Le 2 avril, il a prêté serment pour un deuxième mandat de cinq ans, conformément à la Constitution, et a annoncé le 7 avril la composition de son nouveau Gouvernement, qui comprend 35 membres, dont huit femmes. À la suite d'une révision de la constitution proposée par le Gouvernement, approuvée par le Parlement le 4 mai et promulguée le 14 mai, le poste de Premier Ministre a été supprimé. Le 28 mai, le Président a présidé la cérémonie d'ouverture d'un dialogue national qu'il a organisé pendant la période qui a suivi l'élection présidentielle.

16. En Sierra Leone, les tensions politiques entre le Gouvernement et le parti d'opposition All People's Congress ont persisté. Le 29 janvier, le Président Julius Maada Bio, membre du parti au pouvoir, le Sierra Leone People's Party, a créé la commission chargée d'enquêter sur les allégations de faits de corruption qui auraient été commis au cours des 10 ans passés par le All People's Congress au pouvoir. Le 9 mai, le Président a annoncé son premier remaniement ministériel. Nabeela Tunis a été nommée Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale, tandis que son prédécesseur, Alie Kabba, a été nommé Représentant permanent de la Sierra Leone auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York. Du 23 au 25 mai, un dialogue national sur le thème de la consolidation démocratique pour la paix et la cohésion nationale s'est tenu à Freetown. Il a réuni des responsables du Gouvernement, des membres de partis politiques, d'organisations de la société civile et de groupes de femmes et de jeunes, des chefs religieux, des représentants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union du fleuve Mano, des diplomates et d'autres membres de la communauté internationale. Mon Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel a assisté à cette rencontre au cours de laquelle a été approuvée la création d'une commission indépendante pour la paix et la cohésion nationale, décision qui sera ratifiée par le Parlement.

17. Au Togo, les préparatifs des élections locales annoncées pour le 30 juin ont commencé. Le 20 mars, le Président Faure Essozimna Gnassingbé a rencontré les dirigeants des partis d'opposition, dont des membres de la Coalition de 14 partis d'opposition qui a boycotté les élections législatives du 20 décembre 2018, pour débattre de la situation du pays. Pour la première fois de l'histoire du pays, une femme, Yawa Djigbodi Tsegan, a été élue Présidente du Parlement par la nouvelle Assemblée nationale. Le 28 mars, 17 membres de la Commission électorale nationale indépendante ont prêté serment. Le 8 mai, l'Assemblée nationale a adopté une réforme constitutionnelle qui, entre autres choses, a limité le mandat présidentiel à un quinquennat renouvelable une seule fois.

B. Tendances observées en matière de sécurité

18. La situation en matière de sécurité est restée instable au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigéria. Des acteurs non étatiques violents, notamment les groupes terroristes, les réseaux criminels et les milices communautaires et tribales ont commis des attaques répétées contre des civils et des forces de défense et de sécurité. Des agents de sécurité ont également été accusés d'avoir commis des exécutions extrajudiciaires et d'actes de brutalité et d'être responsables de disparitions forcées de civils. Dans le même temps, la Force multinationale mixte et la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) ont poursuivi leurs opérations transfrontalières conjointes contre les extrémistes violents.

19. Malgré les efforts des gouvernements et des communautés, les violences intercommunautaires, alimentées par les activités des groupes extrémistes violents, ont augmenté au Burkina Faso et dans le centre du Mali. Au Burkina Faso, plus de 67 personnes ont été tuées lors d'une attaque à Yirgou, début janvier ; 160 personnes ont perdu la vie dans des attaques similaires à Ogossogou et Welingara, au Mali, le 23 mars, ce qui a avivé les tensions entre ethnies et communautés dans ces deux pays. J'ai, à maintes occasions, condamné les attaques contre les lieux de culte et souligné le droit fondamental à la liberté de religion.

20. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de janvier à mars, 86 atteintes à la sécurité, au cours desquelles 376 personnes ont été tuées et 187 blessées, ont été enregistrées au Burkina Faso. Il y a également eu plus de

300 décès liés à des conflits intercommunautaires entre janvier et mai selon le Ministre des affaires étrangères. En raison de la dégradation des conditions de sécurité, le 11 janvier, le Gouvernement a prorogé l'état d'urgence dans 14 provinces de six régions du pays, pour une période de six mois. Il a également lancé l'opération Otapuanu qui cible les terroristes et d'autres groupes violents.

21. Malgré la lutte engagée contre le terrorisme, la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique », faction de Boko Haram, a étendu sa zone d'opérations au cours de la période considérée. En janvier, Boko Haram a brièvement pris le contrôle de la ville de Rann (Nigéria). Le groupe a continué d'utiliser des femmes kamikazes pour viser des civils et les forces de défense et de sécurité dans l'État de Borno. Selon la police nigériane, les États du nord du Nigéria ont été le théâtre de 189 attaques terroristes entre janvier et avril : 453 personnes ont été tuées et 201 enlevées. La prétendue Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique a recouru de façon plus fréquente aux attentats-suicides à la voiture piégée pour viser les forces nationales de sécurité et la Force multinationale mixte dans les pays du bassin du lac Tchad.

22. Au Niger, les forces armées nationales et régionales ont poursuivi leurs opérations contre Boko Haram et la prétendue Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique dans les îles du lac Tchad, et des victimes ont été déplorées parmi les civils et parmi les militaires. Au cours de la période à l'examen, le pays a été touché par une vague d'attentats au cours desquels plusieurs personnes ont été tuées ou enlevées.

23. Des affrontements violents entre agriculteurs et éleveurs ayant entraîné de lourdes pertes humaines et matérielles et des déplacements de populations ont été signalés dans de nombreux États de la ceinture centrale et du nord-est du Nigéria. À Kajuru et Kachia dans l'État de Kaduna, 117 personnes ont été tuées et plusieurs maisons, exploitations agricoles et cheptels ont été détruits. Dans l'État de Zamfara, environ 497 personnes auraient été tuées et 385 enlevées entre janvier et avril en raison des activités de bandits armés et de voleurs de bétail et d'attaques de milices contre des civils. Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité croissante, le Gouvernement nigérian a entrepris des opérations militaires dans les zones touchées ou étendu celles en cours.

24. Dans le golfe de Guinée, il y a une recrudescence des actes de piraterie, des vols armés visant des navires et d'autres actes de criminalité maritime. D'après le Bureau maritime international, 22 incidents ont été signalés au cours du premier trimestre de 2019. C'est également dans cette région qu'ont été enregistrés l'ensemble des enlèvements d'équipage recensés dans le monde : 21 membres d'équipage ont été enlevés lors de différentes attaques signalées au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Libéria, au Nigéria et au Togo pendant le premier trimestre de 2019.

25. Au cours de la période à l'examen, la criminalité transnationale organisée et les trafics ont progressé en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Près de 9,75 tonnes de cocaïne ont été saisis à Praia (Guinée-Bissau) le 31 janvier. Le 7 mars, l'Organe de contrôle des stupéfiants du Ghana a annoncé la plus importante confiscation de drogues de l'histoire du pays : 5 851 blocs comprimés de ce que l'on pense être du cannabis, d'une valeur à la revente de 34,2 millions de dollars, ont été saisis dans le port de Tema. Du trafic d'espèces sauvages a également été signalé dans la région. Selon l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD), les autorités douanières de Hong Kong ont saisi des défenses d'éléphant et des écailles de pangolin représentant une valeur de plus de 8 millions de dollars dans un conteneur en provenance du Nigéria.

C. Tendances observées s'agissant du développement durable

26. Selon la Banque africaine de développement, la croissance économique de la région devrait atteindre 3,6 % en 2019 et 2020, en grande partie grâce à de meilleurs résultats dans les secteurs de la production et des services, ainsi qu'à la hausse des prix des produits de base, en dépit de la persistance de difficultés et de résultats inégaux. La Côte d'Ivoire et le Ghana sont demeurés parmi les pays obtenant les meilleurs résultats et devraient afficher des taux de croissance de 7 % et 7,3 % respectivement en 2019.

27. Parmi les obstacles qui ont entravé la réalisation des objectifs de développement durable en Afrique de l'Ouest et au Sahel, on peut citer le faible niveau de l'appui financier ainsi que des investissements intérieurs et extérieurs mis au service de cet objectif par rapport à d'autres régions, venant s'ajouter aux préoccupations en matière de sécurité qui ont également freiné l'intégration économique régionale, notamment la libre circulation des personnes, des biens et des services. Le développement durable demeure une priorité pour s'attaquer aux causes profondes de la crise au Sahel.

D. Tendances observées s'agissant de la situation humanitaire

28. Au cours de la période considérée, la situation humanitaire s'est avérée très préoccupante, en particulier au Sahel. La multiplication des attaques armées a causé des déplacements massifs de populations, aggravant l'insécurité alimentaire et la malnutrition, les épidémies cycliques et la vulnérabilité aux changements et aux chocs climatiques. Environ 4,4 millions de personnes ont été déplacées dans le Sahel, contre 3,2 millions en 2018. L'escalade de la violence a eu des répercussions néfastes sur la vie des civils : outre qu'elle a accru les risques d'abus et de violations des droits et gravement compromis la fourniture de services de base, elle a dans de nombreux cas privé des personnes vulnérables d'une assistance vitale.

29. Au Burkina Faso, la multiplication des attaques armées dans les provinces du nord et de l'est du pays constatée depuis décembre 2018 a entraîné une urgence d'ordre humanitaire sans précédent. Plus de 170 000 personnes ont été arrachées à leurs foyers, pour la plupart d'entre elles depuis le début de l'année 2019. Les attaques et l'insécurité ont gravement porté atteinte aux services d'éducation et de santé. Dans les régions touchées par la violence, plus d'un millier d'écoles sont restées fermées, ce qui a privé 145 000 enfants d'éducation, tandis qu'environ 150 000 personnes ont par ailleurs été privées d'accès aux soins médicaux. En février, le Gouvernement et des organisations humanitaires ont sollicité une somme de 100 millions de dollars pour venir en aide à environ 900 000 personnes, les plus durement touchées par la crise.

30. Dans les régions du centre et du nord du Mali, des attaques armées et des affrontements intercommunautaires ont contraint des milliers de personnes à quitter leurs foyers, et ont gravement perturbé les services d'éducation et de santé. En mars 2019, on recensait 100 000 personnes déplacées, soit un triplement de ce nombre en un an. En raison de l'insécurité croissante au Burkina Faso, près de 8 000 Maliens se trouvant dans ce pays sont rentrés chez eux, ce qui a porté à 100 000 le nombre de personnes déplacées au Mali. Dans les régions de Gao, de Kidal, de Ménaka, de Taoudenni et de Tombouctou, dans le nord du pays, un centre sanitaire sur quatre a été fermé. En février, 857 écoles étaient fermées dans les régions de Gao, de Kidal, de Koulikoro, de Ménaka, de Mopti, de Ségou et de Tombouctou en raison de l'insécurité. Dans l'ouest du Niger, les attaques et l'insécurité ont provoqué le déplacement de 70 000 personnes dans les régions de Tillabéri et de Tahoua, qui sont venues s'ajouter aux plus de 55 000 réfugiés maliens accueillis dans la région.

31. Dans le bassin du lac Tchad, on recensait 2,5 millions de personnes arrachées à leurs foyers au 31 mai 2019. Près de 1,7 million de personnes sont toujours déplacées dans le nord-est du Nigéria en raison du conflit. L'afflux de personnes déplacées dans des camps de l'État de Borno a mis à rude épreuve les capacités et les infrastructures, et les nouveaux déplacés survivent dans des conditions déplorable. La multiplication des attaques armées dans la région de Diffa, dans le sud-est du Niger, a contraint quelque 18 500 personnes à fuir plusieurs villages. Plus de 100 000 personnes ont été déplacées dans la région, qui accueille en outre près de 120 000 réfugiés nigériens. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a élaboré des plans de stabilisation pour le bassin du lac Tchad, lesquels tiennent compte des besoins des communautés récemment libérées des insurgés, tant sur le plan socioéconomique qu'en matière de prévention des conflits et de relèvement ; des financements sont nécessaires aux fins de la mise en œuvre de ces plans.

32. En 2019, environ 14 millions de personnes au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigéria auront besoin d'une assistance. Les acteurs humanitaires ont sollicité 1,6 milliard de dollars pour prêter assistance à 11 millions de personnes, mais seuls 23 % de cette somme avaient été reçus en juin 2019, dont une proportion de 26 % pour le Nigéria.

E. Tendances observées s'agissant des droits de la personne

33. Divers auteurs d'actes de violence ont continué d'agir en toute impunité dans la région, en particulier dans le contexte de la détérioration des conditions de sécurité au Sahel, notamment au Burkina Faso, au Niger et au Mali, ce qui a porté atteinte au respect du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Les grèves prolongées des syndicats d'enseignants pour demander une augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail ont entraîné la fermeture d'écoles pendant de longues périodes, compromettant le droit à l'éducation dans certains pays et nuisant à la situation des droits de la personne dans la région. Dans certains pays, les forces de sécurité ont fait un usage excessif et disproportionné de la force lors de manifestations publiques, sapant le respect de l'état de droit et l'exercice des droits fondamentaux tels que les libertés d'association, de réunion et d'expression.

34. Bien que les scrutins se soient déroulés généralement dans le calme, quelques incidents violents ont été signalés lors des récentes élections au Nigéria et ont eu des répercussions sur le respect des droits à la vie et à l'intégrité physique et du droit de vote. Selon la Commission nationale des droits de l'homme, 176 personnes ont été tuées dans des violences liées aux élections au Nigéria ; d'autres sources font état de chiffres bien plus élevés. Au Sénégal, deux personnes auraient été tuées au cours d'incidents violents survenus lors de l'élection présidentielle, et environ quatre personnes auraient été tuées lors des élections législatives du 28 avril au Bénin.

35. Les affrontements entre agriculteurs et éleveurs, le banditisme et les vols de bétail ont continué d'entraîner des atteintes aux droits de la personne, qui sont monnaie courante dans la région. Les groupes locaux et internationaux de défense des droits de la personne se sont dits préoccupés par les menaces persistantes qui pèsent sur les libertés de la presse, d'association et d'expression, comme en témoignent l'assassinat, le 16 janvier au Ghana, d'Ahmed Hussein-Suale, éminent journaliste d'investigation, et les allégations de violation des droits de certains médias au Libéria et au Bénin. Au Bénin, en Guinée et au Togo, des groupes locaux et internationaux de défense des droits de la personne ont fait part de leur préoccupation face aux moyens excessifs et disproportionnés déployés par les forces de sécurité pour maintenir l'ordre public lors de manifestations organisées par l'opposition politique ou par des

organisations de la société civile. En Sierra Leone, les défenseurs et défenseuses des droits de la personne ont signifié leur inquiétude face au rétrécissement de l'espace politique survenu après les élections générales tenues en 2018 et aux harcèlements et agressions physiques qu'ils subissent, et qui selon eux sont le fait d'agents de l'État.

36. Néanmoins, il convient de noter que certains pays de la région ont pris des mesures opportunes pour améliorer la situation générale en ce qui concerne les droits de la personne. En Gambie, la Commission vérité, réconciliation et réparations a commencé ses audiences le 7 janvier et a tenu au moins cinq audiences publiques au cours de la période considérée. En outre, la Commission nationale des droits de l'homme a finalement été établie et est devenue opérationnelle à la suite de la nomination et de la prestation de serment de ses membres. En Sierra Leone, après la destitution controversée par le Gouvernement des membres de la Commission des droits de l'homme, il y a eu de nouvelles nominations. Au Togo, les parties prenantes se sont félicitées de la création du Mécanisme national de prévention de la torture et aidera le pays à s'acquitter de ses obligations découlant du traité pertinent. En Mauritanie, Biram Dah Abeid, le militant anti-esclavagiste, a été remis en liberté.

37. La lutte contre l'impunité dans la région a continué de se heurter à des difficultés majeures. Au Burkina Faso, le procès des auteurs présumés de la tentative de coup d'État du 16 septembre 2015 s'est poursuivi. Le 29 mars, la Cour africaine de justice et des droits de l'homme a rejeté la condamnation, par un tribunal béninois, de Sébastien Ajavon, homme d'affaires renommé et éminente figure de l'opposition, qui était toujours en exil. En Côte d'Ivoire, le 4 avril, un groupe de trois organisations non gouvernementales a présenté une requête à la Cour suprême concernant la légalité de la décision du Président d'amnistier 800 personnes impliquées dans des crimes commis pendant la crise post-électorale de 2010-2011. Le 18 avril, le tribunal de code de conduite, l'instance de déontologie du Nigéria, a condamné le Président de la Cour suprême du pays, Walter Onnoghen, pour fausse déclaration de patrimoine. En Guinée, le procès des personnes accusées du massacre du 28 septembre 2009 n'a pas encore commencé malgré la mise en place d'un comité directeur à cette fin.

F. Questions relatives à la problématique femmes-hommes

38. Au cours de la période considérée, l'UNOWAS et ses partenaires ont continué de suivre la participation des femmes à la prise de décisions et à l'exercice des responsabilités dans toute la région et à plaider en faveur de progrès en la matière. Les parlementaires togolais ont élu la première Présidente du Parlement de l'histoire du pays, tandis que les nouveaux gouvernements formés au Burkina Faso, au Sénégal et au Togo comptaient légèrement plus de femmes que les gouvernements précédents. En Gambie, l'ancienne Ministre de la santé et de la protection sociale, Isatou Touray, a été nommée Vice-Présidente le 15 mars. En Côte d'Ivoire, huit femmes figuraient parmi les 33 membres du Sénat nommés le 3 avril. Le 2 mai, l'Assemblée nationale de Guinée a adopté une loi sur la parité des sexes pour les postes électifs.

39. En Sierra Leone, le 14 février, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une résolution sur les femmes et la paix et la sécurité inspirée de la résolution [1325 \(2000\)](#) du Conseil de sécurité. Le 10 avril, une loi a été promulguée au Cabo Verde sur la mise en œuvre de la politique de ce pays en matière de criminalité, qui classe la violence fondée sur le genre parmi les crimes dont la prévention est une priorité.

III. Activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

A. Bons offices et missions spéciales du Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

40. Mon Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel a continué d'appuyer les efforts de paix dans la région, en collaboration avec les partenaires régionaux et internationaux, notamment en promouvant et en soutenant les démarches inclusives dans les dialogues nationaux et les élections, l'accès aux droits de la personne et les réformes constitutionnelles et institutionnelles.

41. Du 12 au 15 janvier, mon Représentant spécial s'est rendu au Sénégal dans le cadre d'une mission préélectorale conjointe avec le Président de la Commission de la CEDEAO, Jean-Claude Kassi Brou. Lors de leurs entretiens avec le Président sénégalais, les partis d'opposition et le Président de la Commission électorale nationale autonome, ils ont exhorté les parties prenantes à régler par des moyens pacifiques toute question litigieuse découlant du processus électoral et les ont encouragées à faire le bilan des enseignements tirés des élections, notamment en ce qui concerne la participation des femmes. Mon Représentant spécial a ensuite effectué des visites de courtoisie aux sièges de campagne des cinq candidats à la présidence entre le 7 et le 10 février.

42. Mon Représentant spécial s'est également rendu en Sierra Leone les 18 et 19 janvier, dans le cadre d'une mission de diplomatie préventive conjointe avec M. Brou. Lors de leurs entretiens avec le Président, les partis politiques, les représentants des institutions nationales et de la société civile et le corps diplomatique concernant le climat politique et le programme de réformes, ils ont souligné l'importance du consensus politique et de la réconciliation pour faciliter la poursuite du développement.

43. En ma qualité de Représentant de haut niveau pour le Nigéria, mon Représentant spécial a tenu des consultations avec les principales parties prenantes nigérianes afin de promouvoir un climat propice à la tenue d'élections pacifiques en 2019. Il s'est rendu au Nigéria du 20 au 31 janvier, du 10 au 18 février et du 23 au 28 février, et a participé à des dialogues de haut niveau organisés par l'ONU et le Comité national pour la paix en vue de promouvoir des élections pacifiques. Le 13 février, il a assisté à la deuxième cérémonie de signature organisée par le Comité, au cours de laquelle les candidats se sont engagés à accepter les résultats de l'élection. Il a également accueilli, conjointement avec le Comité, des dialogues de haut niveau destinés à favoriser la tenue d'élections pacifiques dans les zones à risque, notamment dans les États de Benue, Kaduna, Kano et Kwara. Un accord de paix a été signé lors de la manifestation tenue dans l'État de Kano.

44. Mon Représentant spécial a pris la parole au cinquième Sommet ordinaire des chefs d'État du G5 Sahel, organisé à Ouagadougou le 5 février. Il a exhorté les dirigeants à encourager le dialogue entre les institutions étatiques et les communautés frontalières vulnérables, en particulier les jeunes, les femmes et les chefs traditionnels, et a proposé l'appui des Nations Unies à cette fin.

45. Mon Représentant spécial s'est rendu à Abidjan du 14 au 17 avril ; il s'y est entretenu avec des responsables gouvernementaux et des représentants de partis politiques et d'organisations de la société civile qu'il a tous engagés à poursuivre leurs efforts de consolidation de la paix en renforçant la cohésion nationale, notamment en instaurant un dialogue sans exclusive.

46. Les 7 et 8 mars, en signe de solidarité, mon Représentant spécial s'est rendu en Guinée-Bissau en amont des élections législatives prévues le 10 mars. Il s'est entretenu avec le Président José Mário Vaz et les représentants des partis politiques, de la Commission électorale nationale et des principales parties prenantes pour examiner le contexte politique et les conditions techniques avant les élections. Il a souligné l'importance d'élections pacifiques et inclusives et appelé toutes les parties à respecter le résultat du vote et à collaborer pour atteindre les objectifs de développement du pays.

47. Mon Représentant spécial s'est rendu au Togo les 17 et 18 mars dans le cadre de sa mission de bons offices. Il s'est entretenu avec le Président, d'autres représentants des autorités nationales et des personnalités politiques pour examiner les réformes électorales, constitutionnelles et institutionnelles. Il a encouragé les parties prenantes à poursuivre le dialogue politique et à veiller à ce que les élections locales prévues se déroulent de manière inclusive et consensuelle. Il s'est rendu au Bénin les 19 et 20 mars, en amont des élections législatives tenues le 28 avril. Il s'est entretenu avec le Président Talon et les parties prenantes politiques, et encouragé toutes les parties à faire de l'organisation d'élections consensuelles et ouvertes à tous une priorité. Dans ces deux pays, mon Représentant spécial a également souligné qu'il fallait adopter une démarche régionale et faire preuve de solidarité pour endiguer les menaces posées par l'intensification des activités terroristes dans la sous-région.

B. Commission mixte Cameroun-Nigéria

48. La Commission mixte Cameroun-Nigéria a poursuivi ses travaux en vue de l'application intégrale de l'arrêt rendu en octobre 2002 par la Cour internationale de Justice, qui doit se traduire à terme par une déclaration sur la délimitation de la frontière. Les protocoles de sécurité pour les opérations prévues sur le terrain ont été renforcés.

49. Les parties ont continué de s'employer à atteindre les objectifs fixés en matière de construction de bornes, malgré l'insécurité et les tensions le long de leur frontière terrestre. Au cours de la période considérée, 353 bornes ont été construites et posées (sur les 335 bornes initialement prévues). En outre, les parties se sont réunies à Douala (Cameroun) du 23 au 26 avril et à Calabar (Nigéria) du 24 au 30 mai pour évaluer les opérations en cours sur le terrain et planifier la prochaine phase de construction, qui commencera en octobre 2019. Le fonds d'affectation spéciale pour la construction des bornes a été reconstitué grâce à une contribution de 3 millions de dollars du Gouvernement camerounais. Le Nigéria devrait finaliser le paiement d'un deuxième versement de 1,5 million de dollars, ce qui permettra de passer aux phases suivantes de la construction.

50. Mon Représentant spécial, qui assure également la présidence de la Commission mixte, a poursuivi ses échanges avec les chefs des délégations nigériane et camerounaise en vue de régler les points demeurant litigieux sur les 100 kilomètres restants de la frontière. Une équipe de médiation s'est rendue à Yaoundé en mars pour donner suite aux discussions précédentes.

C. Renforcement, à l'échelle sous-régionale, des capacités de lutte contre les menaces transfrontières et transversales qui pèsent sur la paix et la sécurité

51. Au cours de la période considérée, l'UNOWAS a continué de renforcer sa collaboration avec les partenaires régionaux et les équipes de pays des Nations Unies

dans la région sur des questions d'intérêt commun, notamment les femmes et les jeunes, les changements climatiques, les droits de la personne, la sécurité et la prévention des conflits. Il a collaboré avec le Bureau d'appui à la consolidation de la paix et le Fonds pour la consolidation de la paix afin d'appuyer les programmes nationaux et transfrontières visant à atténuer les tensions liées aux effets des changements climatiques, à prévenir l'extrémisme violent, à régler les conflits liés à la transhumance et à donner aux jeunes et aux femmes les moyens de participer aux mécanismes de consolidation de la paix et de prévention des conflits. En 2018, environ 90 millions de dollars provenant du Fonds pour la consolidation de la paix ont été alloués à l'Afrique de l'Ouest et au Sahel, dont 65 millions à neuf des 10 pays du Sahel qui ont été jugés prioritaires.

52. L'UNOWAS a fourni un appui technique et financier à des partenaires au Bénin, en Gambie, au Ghana, en Guinée et au Togo dans le cadre d'un projet lancé le 29 janvier, qui vise à associer les jeunes aux processus de paix en Afrique de l'Ouest et au Sahel, notamment en faisant mieux connaître les résolutions [2250 \(2015\)](#) et [2419 \(2018\)](#) du Conseil de sécurité sur les jeunes et la paix et la sécurité. L'accent était mis sur la collecte de données au niveau national et la création de partenariats avec les médias nationaux et locaux.

53. À la suite de l'accession du Burkina Faso à la présidence de la Conférence des chefs d'État du G5 Sahel en février 2019, l'UNOWAS a effectué une mission d'évaluation dans ce pays en mars afin de recenser les domaines dans lesquels l'ONU pourrait apporter son appui. L'ONU et le G5 Sahel ont signé des accords sur l'appui à fournir au secrétariat de la présidence burkinabé du Groupe et l'appui à l'organisation d'un forum sur la déscolarisation forcée des enfants dans les zones touchées par les conflits dans la sous-région du Sahel. Les deux organisations ont également décidé de soutenir conjointement des projets de dialogue de proximité dans les zones transfrontalières et d'aider au déménagement du Centre sahélien d'analyse des menaces et d'alerte précoce de Nouakchott à Ouagadougou.

54. Dans le cadre de l'appui fourni au G5 Sahel aux fins du renforcement de la résilience dans la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, le Bureau de lutte contre le terrorisme a commencé à élaborer, en collaboration avec l'UNOWAS, un manuel des meilleures pratiques dans ce domaine. Dans ce contexte, les experts de la Cellule régionale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent originaires des pays du G5 Sahel se sont réunis à Nouakchott du 26 au 28 mars. Ils ont échangé des données d'expérience et recensé plus de 30 pratiques exemplaires. Un atelier de validation a ensuite été organisé à Nouakchott en mai 2019 pour parachever le processus.

55. À l'invitation de mon Représentant spécial, les chefs des missions de paix des Nations Unies en Afrique de l'Ouest et au Sahel ont tenu leur réunion semestrielle le 10 mai, en Guinée-Bissau, en présence de mon Représentant spécial pour la Guinée-Bissau et des Coordonnateurs résidents en Côte d'Ivoire et au Libéria. Les participants ont procédé à un échange de vues sur la situation en matière de paix et de sécurité dans la région et sont convenus de poursuivre la coopération et de renforcer l'échange d'informations sur les questions clés, notamment la criminalité transfrontalière.

56. Conformément aux demandes formulées dans deux documents du Conseil de sécurité ([S/2018/749](#) et [S/PRST/2018/3](#)), l'UNOWAS, avec l'appui du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, a noué un partenariat étroit avec le Programme alimentaire mondial, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le PNUD, la Banque mondiale, les gouvernements nationaux et d'autres partenaires essentiels, notamment des experts indépendants, pour tenter de trouver des solutions aux risques liés au climat qui menacent la sécurité

en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Par ailleurs, l'UNOWAS et la CEDEAO ont conjugué leurs efforts pour trouver des moyens d'introduire des démarches tenant compte des risques de conflits dans les plans nationaux d'adaptation aux changements climatiques des pays d'Afrique de l'Ouest.

57. L'École des cadres du système des Nations Unies, l'UNOWAS et la CEDEAO ont élaboré conjointement un programme de renforcement des capacités d'analyse et de prévention des conflits destiné aux femmes. Les 4 et 5 décembre 2018 à Dakar, l'UNOWAS a organisé un atelier de conception dont l'objectif était de mettre au point la méthodologie du programme, lequel a ensuite été mis en œuvre du 13 au 17 mai au Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix à Accra.

Réforme du secteur de la sécurité

58. Au cours de la période considérée, l'UNOWAS a continué de faciliter les réformes du secteur de la sécurité dans la région. En Gambie, l'équipe consultative des Nations Unies pour la réforme du secteur de la sécurité a fourni un appui aux autorités nationales, notamment pour les aider à mettre la dernière main à la politique et la stratégie de sécurité nationale qui guideront les réformes du secteur à court et à long terme, en veillant à ce que les institutions puissent se doter des capacités nécessaires pour fournir en toute indépendance des services de sécurité à la population, en prévision du retrait futur de la mission de la CEDEAO en Gambie. Le Président a présenté la politique de sécurité nationale le 10 juin. L'équipe a également travaillé en étroite collaboration avec le Gouvernement pour renforcer les organes nationaux de coordination et intégrer la problématique femmes-hommes dans la réforme du secteur de la sécurité, notamment en organisant régulièrement des formations et des réunions consultatives. L'ONU a collaboré avec des partenaires internationaux, dont la CEDEAO, l'Union africaine et l'Union européenne, aux fins de l'élaboration d'analyses conjointes et de l'amélioration de la coordination de l'aide fournie au pays en matière de réforme du secteur de la sécurité.

59. Face aux conditions de sécurité difficiles au Burkina Faso, l'équipe consultative stratégique pour la réforme du secteur de la sécurité a centré son appui aux autorités nationales sur l'établissement d'une politique et d'un appareil de sécurité nationale, ainsi que sur la mise au point de stratégies sectorielles en matière de justice, de défense et de sécurité intérieure, en vue de renforcer les capacités nationales s'agissant de protéger les citoyens des menaces que représentent les groupes extrémistes violents et les groupes d'autodéfense illégaux. Elle a également redoublé d'efforts pour renforcer la gouvernance et le contrôle du secteur de la sécurité, notamment en renforçant les capacités des parlementaires et en appuyant la création d'une plateforme de la société civile dont les membres ont été formés et déployés auprès des populations locales dans différentes régions du pays.

60. En Guinée, l'équipe consultative pour la réforme du secteur de la sécurité a continué ses activités de soutien en renforçant les mécanismes de contrôle du Parlement et de l'Inspection générale des services de sécurité. Elle a également aidé le Gouvernement à élaborer un projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme, qui a été soumis au Parlement, et un décret présidentiel portant création d'un centre de formation aux opérations de maintien de la paix, dans le cadre de la contribution du pays au maintien de la paix internationale.

61. En Côte d'Ivoire, l'équipe consultative pour la réforme du secteur de la sécurité a aidé les autorités nationales à renforcer le contrôle exercé par les autorités civiles sur les forces de sécurité et à assurer la réinsertion socioéconomique des ex-combattants.

62. Le soutien aux pays susmentionnés a été facilité par les ressources mises à disposition par le Fonds pour la consolidation de la paix et l'assistance d'entités des Nations Unies.

Conflits entre éleveurs et agriculteurs

63. Au cours de la période considérée, l'UNOWAS a poursuivi ses discussions avec la CEDEAO au sujet de l'organisation d'un atelier conjoint d'échange de données d'expérience, le but étant de recenser les meilleures pratiques mises en œuvre par des États membres de la CEDEAO en vue de définir une stratégie régionale permettant de prévenir et de régler les différends entre agriculteurs et éleveurs. Parallèlement, le Fonds pour la consolidation de la paix a fourni des fonds pour élaborer des projets visant à traduire dans les faits l'analyse et les recommandations d'une étude sur le pastoralisme et la sécurité en Afrique de l'Ouest menée par la CEDEAO et la Commission économique pour l'Afrique. La mise en œuvre des projets connexes, financés à hauteur de 10 millions de dollars par le Fonds en 2018, s'est poursuivie au cours du premier semestre de 2019.

64. En novembre 2018, j'ai demandé à mon Représentant spécial de faire établir à l'échelle du système des Nations Unies un plan d'action pour s'attaquer aux causes profondes des conflits entre éleveurs et agriculteurs, notamment grâce à des analyses et à l'échange d'informations, à des mesures de prévention et de sensibilisation, l'accent étant mis sur le renforcement des mesures régionales et transfrontalières et la coordination des efforts déployés au niveau régional avec l'action menée au niveau national en coopération avec mes coordonnateurs résidents.

Bassin du lac Tchad

65. Pendant la période considérée, la mise en œuvre de la résolution [2349 \(2017\)](#) du Conseil de sécurité, relative à l'intervention régionale face à la crise qui sévit dans la région du bassin du lac Tchad, s'est poursuivie. Une mission d'évaluation technique conjointe de l'UNOWAS et du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) a été déployée au Cameroun et au Tchad du 11 au 24 février, et au Niger du 11 au 17 mars. Du 14 au 16 mars, mon Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et mon Représentant spécial pour l'Afrique centrale et chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale se sont rendus au Tchad dans le cadre d'une mission conjointe de haut niveau, en compagnie de la Directrice exécutive de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme et du Représentant spécial de l'Union européenne pour le Sahel, Ángel Losada. Les Représentants spéciaux se sont ensuite rendus au Cameroun, du 23 au 27 avril, et au Niger, du 28 au 30 avril. Dans ces trois pays, ils se sont entretenus avec des responsables gouvernementaux, les commandants de la Force multinationale mixte, des représentants des institutions compétentes, des membres du corps diplomatique, des représentants de la société civile et l'équipe de pays des Nations Unies. Les échanges ont essentiellement porté sur les conditions de sécurité et la situation humanitaire dans ces pays, ainsi que sur les mesures prises au niveau local, national et international pour répondre aux difficultés considérables en matière de sécurité et de besoins humanitaires rencontrés dans l'ensemble du bassin du lac Tchad.

66. L'équipe UNOMAS-BRENUAC s'est rendue à Gomirom Doumou au Tchad, dans la région la plus septentrionale du Cameroun et dans la région de Diffa au Niger. Elle s'est rendue dans des camps de réfugiés et de personnes déplacées et s'est entretenue avec des ex-combattants de Boko Haram qui s'étaient rendus. Elle a souligné la nécessité d'adopter une démarche globale pour relever les défis posés par Boko Haram, qui ont trait notamment à la sécurité, à la gouvernance et au développement, et elle a encouragé les autorités camerounaises à accélérer

l'élaboration de plans d'action territoriaux pour les régions du nord et du grand nord dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram. Au cours de la période considérée, le PNUD a continué de renforcer les capacités de l'Autorité de développement intégré de la région du Liptako-Gourma en matière de gestion et de coordination.

Stratégie relative à la sécurité des frontières dans l'Union du fleuve Mano

67. Du 13 au 17 mai, l'UNOWAS a mené une mission technique auprès du secrétariat de l'Union du fleuve Mano à Freetown ainsi que de la Commission de la CEDEAO à Abuja. Avec leurs interlocuteurs de la CEDEAO, les membres de la mission ont essentiellement évoqué le fonctionnement des unités mixtes chargées de la sécurité et des mesures de confiance aux frontières de l'Union, qui jouent un rôle important dans la cohésion sociale et la prévention des conflits dans la sous-région. Ils ont examiné la nécessité de mettre à jour la Stratégie relative à la sécurité des frontières dans l'Union du fleuve Mano, qui date de 2003, et la revitalisation du secrétariat de l'Union. Du 21 au 23 juin, l'ONUWAS a effectué au secrétariat de l'Union une mission d'évaluation des nouvelles menaces pour la sécurité transfrontalière dans la sous-région

Piraterie dans le golfe de Guinée

68. Pendant la période à l'examen, la lutte contre la criminalité maritime est demeurée axée sur le renforcement des moyens opérationnels dont disposent les organismes concernés pour patrouiller dans les eaux relevant de leur compétence, d'une part, et sur l'amélioration de la capacité de la chaîne pénale à repérer les cas de piraterie et de criminalité maritime et à ouvrir des enquêtes et engager des poursuites à ce sujet, d'autre part. Les pays du golfe de Guinée ont continué à mettre en place des mesures collectives de sécurité maritime dans les différentes zones de coordination par l'intermédiaire du Centre de coordination interrégional, du Centre régional de sécurisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre régional de sécurisation maritime de l'Afrique centrale. La marine des États-Unis et 33 autres pays ont organisé une formation maritime de deux semaines dans le golfe de Guinée pour améliorer la surveillance et la sécurité maritime le long des côtes de l'Afrique de l'Ouest.

Trafic de drogue et criminalité transnationale organisée

69. Mon Représentant spécial a continué de plaider en faveur de la lutte contre le trafic de drogue et la criminalité transnationale organisée dans le cadre d'une étroite coopération avec les partenaires régionaux compétents.

D. Mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel

70. Au cours de la période considérée, l'UNOWAS a continué de collaborer étroitement avec mon Conseiller spécial pour le Sahel à la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Mon Conseiller spécial a terminé son mandat en mars, un fonctionnaire responsable étant chargé d'assumer ses fonctions et d'assurer la continuité de la mise en œuvre du Plan d'appui des Nations pour le Sahel. J'ai demandé au système des Nations Unies de procéder à un examen interne afin de déterminer les fonctions et les capacités requises pour faire progresser efficacement la mise en œuvre de la stratégie, tout en tenant compte du lien entre l'action humanitaire et le développement et des rapports de ceux-ci avec la paix et la

sécurité. Mon Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel a continué de plaider en faveur d'un appui à la mise en œuvre des recommandations issues des réunions de haut niveau sur le Sahel dans la région, ainsi qu'à la mise en œuvre de celles issues de ses échanges bilatéraux.

71. Mon Conseiller spécial et le fonctionnaire responsable ont continué de mettre en œuvre le Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel et de plaider en faveur d'autres investissements dans les pays de la région. Un programme commun pour une agriculture durable et résiliente face aux changements climatiques a été élaboré et sera exécuté immédiatement en coopération avec l'Autorité de développement intégré de la région du Liptako-Gourma. Ce programme, qui vise principalement les productrices agricoles des régions frontalières du Mali, du Burkina Faso et du Niger, sera exécuté conjointement avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le PNUE, le PNUD et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture avec l'appui de la Suède. Les pays de la région ont commencé à mettre en œuvre un plan d'investissements prioritaires dans le cadre de leur programme de développement d'urgence au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Tchad, en partenariat avec l'Alliance pour le Sahel et l'ONU.

72. Mon Représentant spécial a assisté à la Conférence conjointe de présentation du Plan régional de gestion de la situation des réfugiés pour la période 2019-2020 du Nigéria, organisée le 29 janvier 2019 par le PNUD et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à Abuja, à laquelle ont participé 200 représentants du Gouvernement fédéral et des gouvernements des États, ainsi que des représentants des autorités du Cameroun, du Niger, du Tchad, du corps diplomatique, des organisations non gouvernementales et des organisations de la société civile, des organismes des Nations Unies et du secteur privé. Le Plan régional de gestion de la situation des réfugiés du Nigéria est l'un des premiers exemples d'application concrète de la Nouvelle façon de travailler, axée sur les liens entre les trois pôles que sont l'action humanitaire, le développement et la paix dans le cadre des opérations de secours aux réfugiés en Afrique. En outre, le PNUD a piloté l'élaboration du projet régional conjoint des Nations Unies dont l'objectif est d'appuyer les efforts visant à améliorer les moyens de subsistance et la sécurité économique et humaine des communautés transfrontalières et des groupes vulnérables vivant dans la région frontalière commune aux États membres de l'Autorité de développement intégré de la région du Liptako-Gourma (Burkina-Faso, Mali et Niger).

73. En janvier et mai 2019, mon Représentant spécial s'est rendu en Gambie et s'est entretenu avec le Président au sujet de l'évolution de la situation politique, du secteur de la sécurité et des réformes économiques, ainsi que des efforts de réconciliation, pour lesquels le Fonds pour la consolidation de la paix a versé à ce jour 10,1 millions de dollars. Il est retourné à Banjul du 7 au 9 mai pour de nouvelles consultations sur ces questions avec les responsables gouvernementaux, l'opposition, la société civile et d'autres parties prenantes.

74. Le 1^{er} février, le Gouvernement malien, avec l'aide de partenaires internationaux, a présenté un nouveau plan d'action national de lutte contre la traite des personnes et les pratiques assimilées, qui couvre une période de cinq ans. L'ONUSUD a organisé une formation à l'intention de spécialistes de la justice pénale au Mali et au Niger sur le thème de la coopération judiciaire internationale en matière de lutte contre la traite des personnes et le trafic de migrants. En mars, elle a également formé 100 agents de la composante Police burkinabé de la Force conjointe du G5 Sahel, avec l'appui financier du Gouvernement allemand et en collaboration avec le secrétariat permanent du G5 Sahel et d'autres partenaires, notamment l'Union européenne, l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL), le Haut-

Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme. Par ailleurs, en partenariat avec l'Université de Ouagadougou II, l'ONUSC a créé un programme de master dans le domaine de la lutte contre la corruption.

75. Du 19 au 22 février, mon Représentant spécial a dirigé une mission interinstitutions au Burkina Faso. Lors de leurs réunions avec les représentants des autorités nationales et de la société civile, les partis politiques et les partenaires internationaux, les membres de la mission ont recommandé l'adoption d'une approche intégrée et renforcée de l'appui que fournissent les Nations Unies afin de répondre aux priorités immédiates en matière d'aide et de sécurité, ainsi que de l'action à moyen terme destinée à améliorer les efforts de consolidation de la paix, les mécanismes de prévention des conflits et le développement durable. Mon Représentant spécial est retourné à Ouagadougou le 24 mars dans le cadre de la visite du Conseil de sécurité, sur fond de problèmes de sécurité croissants dans certaines zones du pays. Les interlocuteurs ont apprécié les efforts déployés par l'ONU et son rôle de chef de file dans l'action humanitaire, et ont exhorté la communauté internationale à redoubler d'efforts pour aider à faire face au fléau de l'insécurité et aux problèmes de développement dans le pays.

76. Entre-temps, à la demande du Gouvernement burkinabé, le Bureau de lutte contre le terrorisme et le Secrétariat permanent de la Commission nationale des frontières ont lancé un programme visant à améliorer la sécurité des frontières de ce pays et renforcer sa capacité de détecter les extrémistes violents et les terroristes et d'entraver leur action.

77. Le Burkina Faso a assumé la présidence du G5 Sahel lors du sommet ordinaire des chefs d'État du Groupe tenu le 5 février à Nouakchott. Depuis lors, le Groupe n'a cessé de mobiliser des partenaires et des ressources. À la suite d'une réunion tenue en marge de la réunion de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international le 13 avril 2019 à Washington, il a été convenu qu'une approche plus intégrée serait renforcée pour accroître l'impact de l'aide au développement. Le 26 avril, les membres du G5 Sahel et de l'Alliance pour le Sahel se sont réunis à Ouagadougou pour examiner les progrès accomplis s'agissant du programme de développement d'urgence. Le 14 mai, les ministres des affaires étrangères du G5 Sahel se sont entretenus avec leurs homologues européens et des représentants de l'Union européenne à Bruxelles pour examiner les moyens de remédier à la récente dégradation des conditions de sécurité dans la région et ils ont réaffirmé l'importance stratégique du Sahel pour l'Union européenne. Le 16 mai, ils ont discuté de l'investissement à long terme au moyen de l'aide au développement.

78. Le 1^{er} mai, les chefs d'État du G5 Sahel ont tenu un sommet extraordinaire à Ouagadougou, auquel a participé la Chancelière allemande, Angela Merkel, dans le cadre de sa visite au Sahel. Les débats ont essentiellement porté sur la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, ainsi que sur les problèmes de sécurité que connaît la région. La Chancelière a promis 51 millions de dollars des États-Unis pour soutenir la lutte contre l'extrémisme violent que mène le Burkina Faso. Les participants ont demandé qu'un appui supplémentaire soit apporté à la mise en place opérationnelle de la Force conjointe ainsi qu'à la mise en œuvre du programme d'urgence pour le développement, qui cible les populations vulnérables. Ils ont fait la part belle aux vues qui prévalent dans la région, à savoir que l'intervention de pays occidentaux en Libye en 2011 est au moins en partie à l'origine de l'insécurité qui règne actuellement au Sahel et que les pays concernés devraient donc redoubler d'efforts pour stabiliser le pays.

79. Le 3 mai, mon Représentant spécial et le Chef de la Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel ont coprésidé à N'Djamena la septième réunion de la

plateforme ministérielle de coordination pour le Sahel, sous les auspices du Ministre des affaires étrangères, de l'intégration africaine, de la coopération internationale et de la diaspora du Tchad. Les participants ont évoqué la dégradation des conditions de sécurité au Sahel, les effets des opérations militaires ainsi que les questions migratoires. Réaffirmant son importance comme mécanisme d'échange d'informations et de coordination, ils ont demandé que la plateforme soit renforcée et que les donateurs honorent les engagements qu'ils avaient pris en faveur de la Force conjointe et du plan d'investissements prioritaires ainsi que de la stratégie de stabilisation élaborée par la Commission du bassin du lac Tchad et l'Union africaine. Le Niger a accepté de succéder au Tchad à la présidence de la plateforme.

E. Promotion de la bonne gouvernance, respect de l'état de droit, droits de la personne et transversalisation des questions de genre

80. Dans le cadre de sa mission de facilitation des échanges entre les parties prenantes de la région en vue de promouvoir une culture de respect des droits de la personne, de l'état de droit et de la bonne gouvernance, l'UNOWAS a organisé une consultation sur la décentralisation et ses liens avec la prévention des conflits. Y ont participé des spécialistes de la question, des décideurs et des représentants de la société civile et du monde universitaire, qui ont débattu des liens entre prévention des conflits et efforts de décentralisation en Afrique de l'Ouest et au Sahel, et en particulier au Mali, au Sénégal et en Sierra Leone.

81. En collaboration avec le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, la CEDEAO et le Réseau des institutions nationales africaines des droits de l'homme, l'UNOWAS a organisé à Accra, du 29 mai au 1^{er} juin, les consultations régionales annuelles des institutions nationales des droits de l'homme. Cette réunion, à laquelle ont participé des représentants de diverses institutions nationales des droits de l'homme, a permis de procéder à un échange de données d'expérience entre institutions et à un examen de la situation des droits de la personne en Afrique de l'Ouest et au Sahel ; cela a également donné l'occasion de renforcer le rôle des institutions nationales des droits de l'homme dans la lutte contre les problèmes découlant de la violence électorale, de l'extrémisme violent et des migrations irrégulières. L'UNOWAS a fourni un appui au Forum des ONG lors de la soixante-quatrième session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, tenue en Égypte du 24 avril au 14 mai.

82. Au cours de la période considérée, l'UNOWAS a fourni un appui aux représentants nationaux du Groupe de travail sur les femmes, les jeunes et la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel aux fins de la formation de plus de 50 femmes et jeunes au Bénin, en Mauritanie, au Nigéria, au Sénégal et au Togo ; les personnes formées ont par la suite été affectées à la surveillance des élections tenues dans leurs pays respectifs.

83. Le 3 avril, mon Représentant spécial a présidé la première session thématique du Groupe de travail en 2019, qui a été consacrée à l'appui fourni par l'UNOWAS aux pays ayant organisé des élections au premier trimestre de 2019, à savoir la Guinée-Bissau, le Nigéria et le Sénégal. Une deuxième session tenue le 24 avril a réuni une centaine de participants venus du Bénin, du Burkina Faso, de Cabo Verde, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, de la Guinée, du Mali, de la Mauritanie, du Sénégal et du Tchad. Les participants ont dressé le bilan des réalisations du Groupe de travail, 10 ans après sa création par l'UNOWAS, en partenariat avec la CEDEAO, ONU-Femmes et d'autres parties prenantes de la région.

84. Du 15 au 17 avril, l'UNOWAS a fourni un appui à l'organisation de l'atelier de planification stratégique du Réseau Paix et sécurité des femmes dans l'espace CEDEAO.

IV. Observations et recommandations

85. Au cours de la période considérée, de nombreux faits encourageants sont survenus dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Dans le même temps, la dégradation des conditions de sécurité a nui à la paix et à la stabilité dans un certain nombre de pays, ce qui a limité les possibilités de développement dans la sous-région. Il est donc impératif que la communauté internationale redouble d'efforts pour aider les pays à combler leurs lacunes en matière de gouvernance et à renforcer leurs capacités.

86. Je suis profondément troublé par la recrudescence incontrôlable des activités terroristes au Sahel et dans le bassin du lac Tchad, qui entrave l'accès aux moyens de subsistance et provoque des pertes en vies humaines, des déplacements internes et des flux de réfugiés ; on ne peut qu'être alarmé par les graves conséquences humanitaires qui en découlent, notamment la réduction de l'accès aux services de base, en particulier la santé, l'éducation, l'alimentation et les marchés. J'exhorte les pays de la région à redoubler d'efforts pour s'attaquer aux causes profondes du phénomène, en adoptant une approche plus intégrée tenant compte de ses multiples facettes, à savoir l'assistance humanitaire, l'aide au développement, les questions de sécurité et les droits de la personne.

87. Je félicite les pays participant à la Force multinationale mixte et à la Force conjointe du G5 Sahel pour les efforts qu'ils déploient pour faire face aux problèmes de sécurité dans la sous-région. J'encourage les partenaires à continuer d'appuyer ces initiatives.

88. J'exhorte les États Membres à redoubler d'efforts pour s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité et de l'instabilité dans la sous-région, notamment la pauvreté et les inégalités, l'exclusion et la marginalisation, le manque d'accès aux services sociaux et de perspectives économiques, les violations des droits de la personne et les effets des changements climatiques. J'engage les partenaires à soutenir sans réserve les approches globales et intégrées visant à relever ces défis, notamment en mettant en œuvre la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram, le plan d'investissements prioritaires du G5 Sahel et le Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel.

89. Les changements climatiques ont continué d'avoir un impact croissant sur la dynamique des conflits dans le bassin du lac Tchad et dans certaines parties du Sahel. J'encourage les partenaires nationaux, régionaux et internationaux à redoubler d'efforts pour empêcher les menaces relatives aux changements climatiques et y faire face, conformément au pilier résilience de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et au Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel.

90. La persistance des restrictions entravant l'accès humanitaire dans le bassin du lac Tchad et dans la région du Liptako-Gourma entraîne de plus en plus de souffrances humaines qui pourraient être évitées. Je demande aux parties concernées de respecter les principes humanitaires d'impartialité et de neutralité et de permettre l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire aux populations qui en ont besoin, en particulier les enfants, les personnes âgées, les femmes et les autres groupes vulnérables.

91. Je sais gré aux gouvernements de la région de l'hospitalité et de l'appui qu'ils continuent de proposer aux réfugiés et aux communautés d'accueil en Afrique de l'Ouest et au Sahel, et j'exhorte les partenaires à accroître l'aide humanitaire.

92. Je félicite le Bénin, la Guinée-Bissau, le Nigéria et le Sénégal d'avoir organisé des élections dans l'ensemble pacifiques pendant la période considérée. Bien que les élections aient pour la plupart permis l'exercice et l'alternance pacifiques du pouvoir dans la sous-région, d'importantes lacunes subsistent en matière de bonne gouvernance. Les périodes préélectorales et postélectorales continuent d'être marquées par des tensions, des contestations antagonistes et, dans certains cas, par des différends, comme au Bénin, au Nigéria, au Sénégal et en Sierra Leone. J'encourage les autorités et les parties prenantes nationales à travailler ensemble pour garantir des conditions équitables pour tous en vue de la tenue d'élections pacifiques, inclusives et crédibles dans la région.

93. Je me félicite de l'adoption et de la mise en œuvre progressives de lois sur la parité des sexes et du nombre croissant de femmes occupant des postes gouvernementaux de haut niveau en Afrique de l'Ouest et au Sahel. J'exhorte les pays de la sous-région à prendre des mesures spécifiques, conformément à leurs engagements nationaux et régionaux, pour améliorer l'inclusion et les perspectives politiques, sociales et économiques des femmes. Je me félicite également des efforts que font certains pays pour renforcer la participation des jeunes à la mise en œuvre des stratégies nationales en matière de paix, de sécurité et de développement.

94. Je demande instamment que l'on continue d'appuyer le renforcement des cadres institutionnels et opérationnels aux fins de la promotion et de la protection des droits de la personne. À l'approche d'élections cruciales dans la région, j'engage instamment les États Membres à continuer de veiller à ce que les libertés de réunion et d'expression et la liberté de la presse, qui sont essentielles pour un processus démocratique et contribuent à la crédibilité des opérations électorales, soient dûment respectées.

95. Il est tout aussi crucial de s'attaquer à l'instrumentalisation manifeste des institutions garantes de l'état de droit, en particulier du pouvoir judiciaire et des parlements, à des fins politiques, parce que cela tend à éroder la confiance dans les institutions publiques et pourrait menacer le maintien de l'ordre public.

96. Je me félicite que les Gouvernements camerounais et nigérian aient réaffirmé leur détermination à parachever la délimitation des frontières terrestres et maritimes entre les deux pays. J'invite ces États à redoubler d'efforts pour résoudre toute divergence restante concernant l'arrêt de la Cour internationale de Justice du 10 octobre 2002 sur cette question afin que la Commission mixte Cameroun-Nigéria puisse achever plus rapidement son mandat.

97. Je tiens à exprimer ma gratitude aux gouvernements des pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel, à l'Union africaine, à la CEDEAO, au G5 Sahel, à l'Union du fleuve Mano, à la Commission du golfe de Guinée et à la Commission du bassin du lac Tchad, pour l'esprit de coopération dont ils continuent de faire preuve à l'égard de l'UNOWAS. Je remercie également les organismes des Nations Unies présents en Afrique de l'Ouest et au Sahel, les organisations de la société civile et les autres institutions qui collaborent étroitement avec le Bureau. Je salue l'étroite collaboration entre le BRENAC et l'UNOWAS sur un nombre toujours plus grand de questions d'ordre particulier ou transversal et les encourage à poursuivre cette collaboration, qui fait écho au renforcement de la coopération entre la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et la CEDEAO. Je tiens à remercier tout particulièrement mon Représentant spécial, le personnel du Bureau et celui de la

Commission mixte Cameroun-Nigéria, qui continuent de s'employer à promouvoir la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel.
